

PARTICULIERS

Taux en vigueur au 01/10/2019 (susceptibles d'évolution)

Rémunération de l'épargne Taux nominaux annuels brut ⁽¹⁾

| | | | |
|------------------------------|-----------------------|---|-----------------------|
| Livret A | 0,75 % ⁽³⁾ | Taux garantis à l'ouverture sur toute la durée du placement | |
| Livret Développement Durable | 0,75 % ⁽³⁾ | | |
| CODEBIS | 0,05 % | | |
| Livret Epargne Populaire | 1,25 % ⁽³⁾ | Carré Mauve (PEL) | 1,00 % ⁽⁴⁾ |
| Compte Sur Livret | 0,05 % | | |
| Livret Tandem | 0,05% ⁽²⁾ | Carré Bleu 4 ans (taux annuel actuariel brut) | 1,00 % |
| Livret Tiwi | 0,30 % | | |
| Livret Jeune Mozaïc | 0,75 % ⁽³⁾ | Carré Vert 4 ans (taux annuel actuariel brut) | 0,90 % |
| Compte Epargne Logement | 0,50 % ⁽⁴⁾ | | |

(1) Taux brut, intérêts soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux selon la réglementation en vigueur.

(2) + 0,30 % sur les premiers 4600 € si plafond du Livret de Développement Durable supérieur ou égal à 12000 €.

(3) Intérêts exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux.

(4) Intérêts soumis aux prélèvements sociaux de 17,2 % et au prélèvement fiscal de 12,8% (fiscalité applicable au 01/01/2019 pour les particuliers fiscalement domiciliés en France). Le versement de la prime d'Etat est subordonné à la réalisation d'un prêt Epargne Logement selon réglementation en vigueur.

Intérêts débiteurs au 01/10/2019

Les intérêts débiteurs sont prélevés lorsque le Crédit Agricole doit avancer le montant nécessaire à la couverture du débit. Tout compte débiteur sans autorisation préalable et expresse du Crédit Agricole et tout dépassement du montant de l'ouverture de crédit et du découvert préalablement accordés donne lieu à la perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global qui ne peut être supérieur au taux effectif moyen visé par l'article L 312-3 du Code de la consommation, dit « taux d'usure », augmenté d'un tiers, soit au **01/10/2019 : 21,04 %.**

Le taux d'usure est déterminé par la Banque de France et révisé trimestriellement à la hausse comme à la baisse.

Le taux de base des intérêts débiteurs est indiqué sur votre relevé de compte.
Au **01/10/2019 : il est de 20,74 %.**

Seuil de l'usure pour les prêts aux particuliers ⁽¹⁾ au 01/10/2019

Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament ⁽²⁾

| | |
|-----------------------------------|---------|
| . < ou = à 3 000 € | 21,04 % |
| . > à 3 000 € et < ou = à 6 000 € | 12,12 % |
| . > à 6 000 € | 5,75 % |

(1) Contrat de crédit consentis à des consommateurs n'entrant pas dans le champ d'application du 1° de l'article L. 313-1 du code de la consommation ou ne constituant pas une opération de crédit d'un montant supérieur à 75 000 euros destinée à financer, pour les immeubles à usage d'habitation ou à usage professionnel et d'habitation, les dépenses relatives à leur réparation, leur amélioration ou leur entretien.

(2) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en compte est celui du crédit effectivement utilisé.

PROFESSIONNELS

Taux en vigueur au 01/10/2019 (susceptibles d'évolution)

Index TRCAM NE = 1,4578 %

(TRCAM Nord Est Artisans - TRCAM Nord Est Commerçants/Associations
- TRCAM Nord Est Professions Libérales - TRCAM Nord Est Agri-Viti)

Modalités de calcul de l'index

Le taux, hors remise commerciale, calculé sur la base de la formule contractuelle est le suivant :

Rappel formule TRCAM NE = E3M* + (E3M – swap taux fixe 3 mois contre Eonia**) + 0,40%
La formule de l'index TRCAM s'appuie notamment sur l'index EONIA qui suite à une réforme réglementaire voit sa méthodologie de calcul modifiée au 02/10/2019.

Valeur de « E3M »* = - 0,3959 %

Valeur du « swap taux fixe 3 mois contre EONIA »** = - 0,4537 %

*« E3M » = EURIBOR (taux interbancaire de la zone euro) 3 mois moyenné sur le trimestre civil précédent soit la moyenne arithmétique des EURIBOR à 3 Mois d'un trimestre donné, publié par la Fédération Bancaire de l'Union Européenne. Ce taux moyen ne peut être inférieur à 1%.

** « swap de taux fixe 3 mois contre Eonia » est une transaction d'échange de taux d'intérêt moyenné sur le trimestre civil précédent qui correspond au coût de la liquidité des refinancements à 3 mois (données Banque de France). La valeur (E3M – swap taux fixe 3 mois contre Eonia) ne peut être négative.

Index TRCAM national = 3,50 %

